

Le cèdre sans chèque en bois

Le conseil municipal de Trélazé a traité de subventions, d'emploi et de l'abattage d'un cèdre.

Au terme d'une séance de rentrée sans véritable relief, Marc Goua a tenu à faire le point sur la situation de l'emploi dans l'agglomération. Le dossier n'était pas inscrit à l'ordre du jour, mais les récentes interpellations de ses oppositions, dans le bulletin municipal de la part de Trélazé Citoyens Solidaires, sous la forme d'une conférence de presse du côté de La Gauche Trélazéenne, ne pouvaient laisser muet le député-maire.

La démarche relevait davantage d'une volonté de communication et d'analyse que d'affrontement. Évoquant Thyssen, SVA, Valéo et les Ardoisières, Marc Goua a constaté le poids des décisions de grands groupes dans des stratégies de délocalisation ou de recentrage d'activités. « On ne peut pas se satisfaire de plans sociaux correctement négociés. À chaque fois, c'est le territoire qui perd des emplois. Je rencontre mardi le ministre de l'Économie pour envisager des mesures de revitalisation de notre territoire. »

Le commentaire n'a pas eu l'heur de satisfaire les représentants de La Gauche Trélazéenne. « La stratégie de Saint-Gobain à SVA ressemble étrangement à celle d'Imerys aux Ardoisières : l'absence d'investissement industriel fait baisser les performances et provoque les fermetures ou les réductions de postes. C'est la marque de l'Europe libérale que vous avez validée par l'accord de Maastricht. Nous avons là un désaccord politique de fond », a fait valoir Boris Battais, aussitôt révolté par l'allusion du maire à un tract émanant du secrétaire départemental



Trélazé, rue de la Tour. L'abattage « sauvage » du cèdre séculaire qui surplombait le tombeau de La Fauveraye dans le quartier de Beaumanoir a fait l'objet d'une intervention des élus du groupe Trélazé Citoyens Solidaires.

du Front National usant d'arguments similaires aux siens pour fustiger la classe politique classique. « Nous ne sommes pas sur le même terrain », s'est indigné le chef de file de LGT.

Désaccord politique de fond entre le PS et le PCF

Un moment rudement renvoyée dans les cordes pour avoir coupé la parole au maire lorsqu'il lui répondait, Suzanne Bouillaud a néanmoins entendu celui-ci retenir comme intéressante l'une de ses propositions.

L'élue de Trélazé Citoyens Solidaires s'était étonné des conditions d'abattage du cèdre compris dans le périmètre du projet immobilier des Jardins de Beaumanoir, rue de la Tour. Elle évoquait l'idée de céder les billes de bois à des artistes locaux. « C'est une bonne idée » a admis Marc Goua. « Dans le plan d'aménagement, cet arbre devait demeurer. J'ai demandé à l'aménageur une rencontre afin qu'il fournisse des explications et envisage des moyens de réparation » a précisé le maire en soulignant l'attention portée par les services techniques de la

ville aux arbres « remarquables » du territoire.

Il reste que le promoteur en question n'aura eu de cesse de repousser jusqu'en 2013 l'exécution d'une opération immobilière envisagée dès 2007 tout en traînant en longueur jusqu'à cet été pour régler à la ville l'acquisition du terrain. Tout ça pour gratifier les riverains de ce qui ressemble à s'y méprendre à un chèque en bois... de cèdre.